

ANNECY, LE SAMEDI 18 AVRIL 2026

ENVIRONNEMENT

Le Département a effectué une visite à l'écloserie d'Ayze

Plan Pêche départemental - 5 axes :

- > Améliorer la qualité de l'offre, garantir un accueil de qualité le long des rivières et des lacs de plaine comme d'altitude,
- > Préserver les espèces, maintenir et suivre les populations piscicoles autochtones,
- > Accompagner les associations et les collectivités, aider les structures à entretenir leurs biens et leurs patrimoines
- > Préserver les milieux naturels afin de garantir la qualité des cours d'eau,
- > Préparer l'avenir, sensibiliser les nouvelles générations à préserver les milieux aquatiques.

Avec plus de 3 800 kilomètres de rivières et 27 000 hectares de lacs, des torrents de montagne aux grands étangs, la Haute-Savoie se caractérise par la richesse et la diversité de ses milieux aquatiques et des espèces qu'ils abritent. Conscient de cet atout, le Conseil départemental, en partenariat avec les acteurs de la pêche, a mis en place un « Plan Pêche » ambitieux, visant à préserver les milieux naturels, la biodiversité et les cours d'eau. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et Agnès Gay, Conseillère départementale du Canton de Bonneville ont effectué ce jour une visite de l'écloserie d'Ayze, dont la rénovation est soutenue par le Conseil départemental, en présence de Yann Magnani, Président de la Fédération de Haute-Savoie de pêche et de protection du milieu aquatique (FDPPMA).

La pisciculture des Merzières, située à Ayze, accueille chaque année des œufs de truite. Les alevins issus de cette production sont ensuite relâchés dans les cours d'eau du Faucigny entre avril et juin, contribuant à la préservation des milieux aquatiques.

Afin de stabiliser sa production, l'écloserie a fait l'objet d'une étude en vue de sa réhabilitation en 2024. Le bâtiment ne répondait plus aux normes en vigueur et n'était plus adapté aux exigences du cycle de production actuel, limitant l'efficacité et la performance de l'exploitation.

Les travaux concernent la rénovation complète de l'écloserie et du bâtiment avec l'installation de panneaux solaires, la reprise des pompes et du circuit d'eau.

D'un montant de plus de 163 800€, l'opération est soutenue à hauteur de 60% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et de 40% par l'AAPPMA du Faucigny.

Depuis l'adoption du plan Pêche en 2022, plus d'1,7 M€ de subventions ont été attribuées aux pêcheurs amateurs via les AAPPMA et la FDPPMA, pour des acquisitions de matériels de pêche de sauvegarde, des mallettes pédagogiques, des panneaux solaires, du matériel pour les piscicultures, pour les travaux des piscicultures, ou encore l'acquisition de bateaux.

Le Conseil départemental soutient également la FDPPMA à travers des subventions allouées dans le cadre des contrats de territoire espaces naturels sensibles. Plus de 70 600€ lui ont déjà été attribués.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse